

## Accueil périscolaire: garderie et restauration

Au cours de la dernière année scolaire, notre structure communale a rencontré un succès croissant auprès des familles dont le besoin en terme d'accueil des enfants va en grandissant.

- Enfants accueillis : \* nombre d'inscrits en 2012-2013 : 98 enfants pour un effectif de 101 enfants à l'école \* âges : les enfants sont accueillis dès la petite section de maternelle jusqu'au CM2. La fréquentation moyenne atteint : \* 10 à 20 enfants pour l'accueil périscolaire du matin et 15 à 24 pour celui du soir, \* 50 à 60 enfants en restauration.
- Locaux : Le fonctionnement dans des locaux rénovés (Salle Géraldine) depuis février 2009 est facilité. \* Côté rue se fait l'accès pour le traiteur qui livre les repas en liaison froide et pour le personnel. \* Côté cour de récréation se fait l'accueil et l'accès des enfants. \* Le côté traiteur et le côté restauration sont séparés par des claustras. \* Le côté restauration permet l'accueil de 30 enfants par service. (2 services). Une table basse permet une installation adaptée aux plus jeunes. \* Un coin garderie avec petits fauteuils, mobilier pour les livres et les jeux a été aménagé. \* La salle de motricité de l'école maternelle est utilisée pour la pause méridienne en complément de la cour de récréation lorsqu'il fait mauvais temps.
- Personnel : \* une directrice titulaire du BAFD : Emilie Duranton \* une animatrice avec BAFA : Marianne Berry Thuillier \* une AT Josiane Charoud (intervient si besoin) \* deux agents de restauration : Monique Drevon et Sonia Fonne
- Horaires : \* l'accueil périscolaire est ouvert de 7h20 à 8h20, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30, \* la restauration scolaire fonctionne de 11h30 à 13h30 avec un premier service à 11h30 et le second à 12h30.
- Inscriptions : Les inscriptions se font le jeudi avant 8h30 pour la semaine suivante. Il est vivement demandé aux parents de respecter ces consignes. La priorité est donnée aux enfants qui fréquentent régulièrement la structure. Dans la mesure des places disponibles, une certaine souplesse existe afin de tenir compte des imprévus que les familles peuvent rencontrer.

- Tarifs : Depuis septembre 2010, une tarification modulée est mise en place en fonction du quotient familial. Le quotient familial se calcule pour l'année civile et non pour l'année scolaire. Il peut varier au cours de l'année en fonction de situations familiales particulières. Pour l'année scolaire 2013-2014, les tranches de quotient familial sont les suivantes : QF1 <= 791 <euro>; 792 <euro>; <= QF2 <= 1266 <euro>; QF3 >= 1267 <euro>;

À Prix des services en fonction du quotient familial

ACCUEIL PERISCOLAIRE du matin et du soir	TARIF d'1/2 heure
PAUSE MERIDIENNE incluant la restauration et l'accueil périscolaire	QF1 <= 791 <euro>;
0,65 <euro>;	3,95<euro>; = 3,50<euro>; (repas) + 0,45<euro>; (accueil périscolaire)
QF2<= 1266 <euro>;	0,85 <euro>;
4,35 <euro>;= 3,50<euro>; (repas) + 0,85<euro>; (accueil périscolaire)	792 <euro>; <=
QF3 >= 1267 <euro>;	1,05 <euro>;
4,75 <euro>; = 3,50<euro>; (repas) +1,25<euro>; (accueil périscolaire)	

(Prix du repas payé au traiteur : 3,32 <euro>; + TVA à 5.5%)

À PAI : lorsque l'enfant apporte son repas, il sera demandé le coût d'une heure de garderie en fonction du quotient familial.

À Ces tarifs incluent les activités éducatives proposées aux enfants. Le règlement des prestations se fait en mairie, en début de mois pour le mois achevé lors de l'ouverture de la régie de recettes le jeudi de 16h15 à 18h30.

- Activités proposées : \* jeux de cour, jeux de société, \* dessin et peinture, \* ateliers créatifs : confection de petits objets (boules de Noël, cadeaux), \* lecture&hellip;
- Temps festifs : \* repas de Noël à la salle des fêtes si possible avec participation de tous les enfants venant occasionnellement, \* pique-nique de fin d'année.